

Une journée en **Maternelle**

Accueil du matin >
7h50-8h35

C'est un temps privilégié d'écoute et d'attention porté à chaque enfant et aux adultes qui l'accompagnent. Il favorise la séparation dans la sérénité. **C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école, limité dans le temps.**

Arrivées échelonnées

Classe >
8h45-11h45
(accueil dès 8h35)

Espace temps le plus favorable aux apprentissages scolaires : c'est le moment de la journée où la capacité d'attention est la plus forte.

Pause méridienne >
11h45-13h35

Entre-deux, temps de détente et de plaisir, la pause méridienne remplit trois missions essentielles.

- > **Manger un repas chaud et équilibré de qualité.**
- > **Favoriser la récupération, la décompression de l'enfant.**
- > **La découverte et l'appropriation des codes culturels.**

Classe >
13h45-16h
(accueil dès 13h35)

Transition avec le temps de sieste et de repos, pouvant débuter avant 13h45 pour les petits, à la cantine.

Accueil du soir >
16h-17h30

La force musculaire et les coordinations motrices sont optimales en fin d'après-midi.

C'est un temps favorable aux activités variées, physiques et motrices, aux expériences sensorielles, d'éveil sonore et de jeu.

Départs échelonnés ou fixes, selon les écoles

// **Le projet éducatif en maternelle place le rythme et les besoins du jeune enfant au cœur des préoccupations des adultes, tout au long de la journée.** Les activités (scolaires, péri et extrascolaires) sont organisées dans un climat serein et bienveillant pour tous les enfants. En maternelle plus encore, le respect du rythme et des besoins du jeune enfant est déterminant pour un développement harmonieux et a des incidences sur le comportement, les compétences, les performances.

Ainsi, il s'agit en maternelle de travailler avec les équipes, la cohérence et la continuité éducatives tout au long de la journée pour :

- > **Harmoniser les pratiques des adultes pour donner des repères aux enfants (dans l'espace, dans le temps) essentiels à leur épanouissement et leur bien-être.**
- > **Soigner les transitions entre les différents temps rassure le jeune enfant et favorise son autonomie.**

Un livret a été réalisé par les Atsems aidées par la responsable de la Maison de l'enfant. Il donne un cadre aux équipes. Il recense également des trucs et astuces qui permettent de veiller au rythme et aux besoins de l'enfant dans les pratiques au quotidien.

QUI ENCADRE LES ACTIVITES ?

La Direction de l'éducation

- > Organise les temps d'activités périscolaires et encadre les agents concernés.
- > Pilote le projet en lien avec les différents partenaires concernés, encadre les équipes.
- > Gère les inscriptions et les facturations (accueil unique enfance).



MATIN 7h50-8h35

- > Les Atsems assurent le premier accueil de la journée pour les enfants inscrits.

MIDI 11h45-13h35

- > Les Atsems.
- > 1 animateur-trice relais Ville.
- > Animateur-trices contractuel-les Ville.

SOIR 16h-17h30

- > 1 animateur-trice relais Ville.
- > Animateur-trices contractuel-les Ville.

L'animateur-trice relais (titulaire) est garant de la continuité éducative.



- > Accueil possible des enfants en centre de loisirs Evade.

- **LES MERCREDIS APRES-MIDI**
- **PETITES VACANCES**
- **GRANDES VACANCES**

